| Dossier | (2 | Employeur Requérant Intervenant(s) | Fractionnement | Décision | Membres du Conseil présents | Dissidence |
|----------|-------------------|--|--|---|---|--|
| 7-66-136 | (1) (2) (3) | C.P.R. B.R.S.C. Néant | Non. (La demande s'appliquait à des employés du bureau du comptable de district, Gare Union Toronto, et à tous les employés de bureau rele- vant du même comptable à Toronto-Ouest, rue John et Lampton (tous à Toronto) et à London (Ont.) | Accréditation accordée sur une base régionale tel que demandé. | A. H. Brown W. L. Best A. J. Hills A. R. Mosher | Néant |
| 7-66-181 | (2) | C.P.R. Bro. of Locomotive Firemen and Enginemen Bro. of Locomotive En- gineers | Oui.) Les raisons du Conseil, en rendant jugement, mentionnaient que la demande intéressant les ingénieurs de locomotive employés par le C.P.R. dans ses Régions des Prairies et du Pacifique cherchaient en effet à diviser l'unité du corps de métier que la Commission en temps de guerre, en 1946, avait trouvée appropriée dans deux unités territoriales du même corps de métier.) | Le Conseil rejette la demande en déclarant que le requérant n'a pas convaincu le Conseil que l'unité de corps de métier existant devrait être subdivisée sur une base territoriale. | A. H. Brown W. L. Best E. R. Complin A. Deschamps A. J. Hills A. R. Mosher G. Picard H. Taylor | Dissidence de M. W. L. Best, MM. Picard et Taylors'abstiennent par- ce qu'ils n'étaient pas présents à l'audience. |
| 7-66-186 | (2) | C.N.R. Bro. of Locomotive En- gineers Bro. of Locomotive Firemen and Enginemen | Oui quant à la composition de l'unité proposée; mais non pas du point de vue géographique. L'unité proposée se composait d'ingénieurs et de nettoyeurs de locomotives; tandis que l'accord existant détenu par l'intervenant concernait les ingénieurs, les chauffeurs, les aides, les nettoyeurs et les aides de ceux-ei sur les colomotives. | Après le vote pris parmi les seuls ingénieurs de locomotive, avec les noms du requérant et de l'intervenant sur le bulletin de vote, la deman- de est rejetée parce qu'elle n'est pas appuyée par une majorité des employés intéressés. | A. H. Brown W. L. Best E. R. Complin A. Deschamps A. J. Hills A. R. Mosher G. Picard H. Taylor | Néant |
| 7-66-194 | (2) | C.N.R. Bro. of Locomotive Firemen and Enginemen (3) Bro. of Locomotive Engineers | Non. | Après une mise aux voix comportant les noms des deux syndicats sur le bulletin de vote, l'accréditation a été accordée à une unité d'ingénieurs de locomotive dars le District de Terre-Neuve du National-Canadien, dans la région atlantique. | A. H. Brown W. L. Best E. R. Complin A. Deschamps A. J. Hills A. R. Mosher G. Picard H. Taylor | Dissidence de MM. Mosher et Taylor. |
| 7-66-195 | (2) | C.N.R. Bro. of Locomotive Firemen and Enginemen Bro. of Locomotive En- gineers | Non. | Accréditation accordée (après que l'intervention eut été retirée à l'audience) pour une unité de chauffeurs, d'aides, de réparateurs et d'aideréparateurs de locomotives, employés dans le District de Terre-Neuve du National-Canadien, région atlantique. | A. H. Brown W. L. Best E. R. Complin J. A. D'Aoust A. Deschamps A. J. Hills A. R. Mosher G. Picard | Néant |
| 7-66-323 | (1) (2) | C.N.R. C.B. of R.T. & O.T.W. Néant | Non. (La demande intéressait des pointeurs surnuméraires employés à divers endroits de la Région atlantique du National-Canadien.) | Requête retirée. | N/D | N/D |
| | (2) | C.N.R. C.B. of R.T. & O.T.W. Néant | Non. Cependant, le National-Canadien a sou- levé le point selon lequel l'unité de négociation proposée et comprenant les pointeurs surnumé- raires employés dans certaines divisions dési- gnées de la Région atlantique était distincte des pointeurs surnuméraires employés à Terre- Neuve. | Le Conseil était d'avis qu'en l'occurrence l'unité proposée était appropriée et il a accordé l'accréditation s'appliquant à six divisions de la Région atlantique, mais n'incluant pas Terre-Neuve. | A. H. Brown A. J. Hills A. R. Mosher G. Picard | Néant |